

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté de la Commune de Steinbrunn-le-Haut se tiendra

du lundi 23 mars 2026 à 9 heures au jeudi 23 avril 2026 à 19 heures en

Mairie de Steinbrunn-le-Haut (siège de l'enquête publique)

1 rue des Seigneurs - 68440 STEINBRUNN-LE-HAUT

La Commune de Steinbrunn-le-Haut est la personne morale responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par M. Vincent STRICH, le Maire.

L'évaluation environnementale de la révision du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'un avis de la mission régionale de l'Autorité Environnementale joint au dossier d'enquête publique.

Par décision n° E26000002/67 en date du 15/01/2026, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné M. Jean-Claude NIEDERGANG, ingénieur principal retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Francis KOLB, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable

- sur support papier ou sur un poste informatique, en mairie de Steinbrunn-le-Haut, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les lundis de 13h30 à 17h00 et les mardis et jeudis de 16h00 à 19h00 ;
- sur le site internet suivant : <https://www.steinbrunn-le-haut.fr>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Steinbrunn-le-Haut

- le lundi 23 mars 2026 de 16 heures à 18 heures ;
- le mardi 07 avril 2026 de 15 heures à 17 heures ;
- le jeudi 16 avril 2026 de 10 heures à 12 heures ;
- le jeudi 23 avril 2026 de 17 heures à 19 heures

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie ;
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique : Mairie de Steinbrunn-le-Haut – 1 rue des Seigneurs - 68440 Steinbrunn-le-Haut
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie@steinbrunn-le-haut.fr

L'objet du message devra comporter la mention "Enquête publique révision du PLU : observations à l'attention du commissaire enquêteur".

Au terme de l'enquête publique, après étude des demandes formulées lors de celle-ci, des avis des personnes publiques associées, de l'avis de la CDPENAF et de l'avis du commissaire-enquêteur, le projet de révision du PLU sera éventuellement modifié puis approuvé par le conseil municipal de Steinbrunn-le-Haut.